

de mauvaises décisions politiques ont causé d'importantes fuites de capitaux privés sur une période de temps prolongée. (La fuite des capitaux privés à l'extérieur des pays en développement est pratiquement équivalente à l'apport de fonds provenant de l'aide multilatérale et bilatérale.) L'effet d'entraînement obtenu par l'adoption de politiques judicieuses est souvent sous-estimé.

Recommandation

Le gouvernement devrait participer au programme de «Remise de dettes pour le développement des enfants» lancé par la BID et l'UNICEF, et encourager les institutions financières internationales à trouver d'autres façons innovatrices de lier les mesures de remise de dettes à des objectifs de développement.

Réponse

Le gouvernement accepte d'envisager le financement de projets de développement hautement prioritaires en faveur des enfants, des démunis, de l'environnement, etc., en ayant recours aux swaps de dettes et en étudiant chaque cas particulier. Le gouvernement est également prêt à inciter d'autres institutions à examiner des programmes analogues. Une partie des contributions actuellement destinées aux organismes multilatéraux pourrait également être utilisée de cette manière si l'on favorise ainsi le financement local de projets de développement judicieux.

Recommandation

Le Canada devrait utiliser ses bons offices pour promouvoir la réforme et une nouvelle approche de la conditionnalité au sein du système multilatéral de même qu'entre les donateurs, les institutions prêteuses et les pays débiteurs.

Réponse

Le Canada continuera, comme par le passé, à se faire l'ardent défenseur d'une réforme politique appropriée et d'un dialogue au sein du système multilatéral. Dans le cadre de nombreuses réunions internationales, et plus particulièrement à l'occasion de la Session extraordinaire des Nations Unies sur la coopération économique internationale et le développement et de la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, le Canada a souligné l'importance d'une participation publique véritable au processus décisionnel dans les pays en développement et a également insisté sur l'importance des droits de la personne. Il a effectué des pressions en faveur d'une plus grande efficacité économique et lancé des avertissements relativement aux répercussions politiques et économiques négatives de la corruption.

Le Canada est conscient de l'importance critique des aspects humains du développement et notamment de la nécessité de l'adoption de politiques qui cherchent véritablement à atténuer la pauvreté et à améliorer la justice sociale. La décision du Premier ministre de coprésider le Sommet mondial pour l'enfance qui a produit de nouveaux engagements de la part des institutions multilatérales est un exemple, parmi d'autres, du leadership exercé par le Canada. À l'occasion de la récente assemblée annuelle de la Banque mondiale, le ministre des Finances a demandé à cette institution d'examiner de quelle manière elle pourrait veiller à ce que les pays adoptent des mesures significatives pour réduire la pauvreté.